



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

ACTION DU 12 SEPTEMBRE 2017

UNE ALERTE SÉRIEUSE !

Ce 12 septembre, les cheminots ont répondu présents à l'appel de la CGT pour un Code du travail du XXI^{ème} siècle ainsi que pour la défense et le développement du service public ferroviaire, de leurs métiers et de leurs conditions de vie et de travail. Cela constitue une première étape qui appelle un élargissement de la mobilisation.

La campagne de dénigrement orchestrée depuis quelques jours à l'encontre des cheminots n'aura pas eu l'effet escompté.

En effet, parce qu'ils sont concernés comme l'ensemble des salariés, ceux-ci ont pris toute leur place dans les cortèges interprofessionnels afin d'imposer le progrès social à travers un Code du travail protecteur.

Le contenu du projet d'ordonnance, intitulé : « *Ordonnance relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales* » et son article L 2311-1 (champ d'application) : « *Les dispositions du présent titre sont applicables aux employeurs de droit privé ainsi qu'à leurs salariés. Elles sont également applicables : 1° aux établissements publics à caractère industriel et commercial ;[...]* » ne souffrent d'aucune ambiguïté.

La Fédération CGT redit que les cheminots sont concernés par la déconstruction du Code du travail.

Les tentatives de division, les stratégies visant à allumer des contre-feux médiatiques n'ont pas détourné les cheminots des enjeux professionnels et interprofessionnels.

Ils se sont inscrits de manière significative dans la grève, **puisque 21%** d'entre eux, tous collèges, avaient déjà cessé le travail à la mi-journée.

D'autre part et alors que l'entreprise a été éclatée en 3 EPIC distincts, que des emplois continuent d'être supprimés par milliers, que la question du financement et de la dette n'est toujours pas réglée, que l'organisation de la production ferroviaire subit les assauts répétés d'une direction « pro business », que le dialogue social est délétère et que les droits des cheminots sont menacés, ceux-ci ne sont pas tombés dans le piège tendu.

La perspective d'une ouverture à la concurrence dans le transport de voyageurs mène tout droit la SNCF sur la voie de la privatisation. Le service public ferroviaire qui appartient à la Nation mérite mieux que cela. Son avenir doit faire l'objet d'un débat public sérieux, à partir des besoins des populations. Ce n'est pas en jetant l'opprobre sur les cheminots, en les stigmatisant comme jamais une autre profession ne l'a été jusqu'à présent, que la qualité du service public ferroviaire sera à la hauteur des enjeux.

Aussi, et parce qu'il est nécessaire d'intensifier le rapport de forces pour gagner sur nos revendications, la Fédération CGT appelle d'ores et déjà les cheminots, dans l'unité la plus large, à s'inscrire dans la prochaine journée d'action le 21 septembre prochain.

